

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1913)  
**Heft:** 137

**Artikel:** Les travaux artistiques à l'exposition à Berne 1914  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-625650>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que *Die Kunst, Deutsche Kunst und Dekoration* etc., devraient payer des honoraires équitables, tandis que de petites revues d'art modestes seraient le plus souvent obligées de renoncer à publier des œuvres si on leur demandait des sommes quelque peu importantes. Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde des artistes, l'opinion erronée que les éditeurs d'art (spécialement de revues) font de si brillantes affaires que l'artiste devrait réclamer la forte somme pour chaque reproduction.

Je n'aborderai pas la question épineuse de savoir *combien* l'artiste doit demander. Elle varie naturellement avec l'importance et la notoriété de celui-ci et avec la publication ou l'édition.

Ce qui avant tout est important, c'est d'enrayer les abus sur le terrain des reproductions d'œuvres d'art sans l'autorisation de l'artiste. Combien ne s'en fait-il pas sans que l'artiste le sache ! Chaque fois qu'un cas pareil se produit et que l'artiste en est averti, celui-ci devrait protester énergiquement. Mais pour cela, il ne serait pas inutile d'avoir un bureau spécial qui pourrait soutenir la lutte pour lui sur le terrain juridique.

HANS GRABER.



## Les travaux artistiques à l'Exposition nationale à Berne 1914.

Jusqu'ici il n'a pas été question de travaux artistiques bien nombreux à l'Exposition nationale (en dehors de l'architecture bien entendu) et lorsqu'on risque une question à ce sujet on vous répond invariablement que les crédits sont bien limités !.. C'est dans la nature des choses... et des gens, et nous ne devons pas nous en étonner. Il faut être d'autant plus reconnaissants d'une initiative comme celle qui a été prise pour le pavillon de l'Hôtellerie qui prévoit un vaste ensemble de panneaux dans ses divers locaux et restaurants, panneaux qui devront être remplis par les diverses stations d'étrangers par des tableaux dont on exige une valeur artistique. L'initiative est louable et plusieurs centres se sont déjà assurés leurs places, mais il y a beaucoup de places vides encore, spécialement pour ce qui concerne la Suisse romande. Est-ce manque d'argent ou manque d'intérêt ? je ne sais ; mais j'attire l'attention des peintres sur ce fait et plus d'un sera peut-être en mesure d'éveiller dans sa localité cet intérêt et de trouver l'occasion de faire un panneau décoratif intéressant.

Pour tout renseignement demander le programme « Hospes » (groupe 40, III, de l'Exposition nationale 1914, à Berne).

Th. D.



## Vente d'œuvres d'art de Jean Segantini

Le 23 août a eu lieu à St-Moritz l'exposition-vente d'un certain nombre de peintures de Jean Segantini. M. Albert Grubici, l'ami du peintre, y vendait aux enchères sa précieuse collection, après avoir laissé au Conseil fédéral le droit d'option dont celui-ci a profité pour choisir le fameux triptyque du Musée de St-Moritz.

Parmi les vingt-trois peintures exposées et offertes en vente, on remarquait « Les deux Mères », « La Déesse d'amour », « St-

Moritz de nuit », « Les heures du matin ». Parmi les esquisses, « La hutte » qui a servi pour le panneau du triptyque représentant « La mort », la racine de l'arbre du panneau de « La vie », « Les deux amants ».

L'exposition et la vente avaient lieu à la mairie, que le président de la commune de St-Moritz avait prêtée à cet effet.

\* \* \*

(Du *Bund*). La vente d'œuvres de Segantini organisée par *Grubici*, de Milan, fut visitée surtout par des curieux. Il faut dire que le minimum des prix de vente proposé était un peu trop élevé, aussi plusieurs œuvres sont restées à leur propriétaire. Le tableau « Les deux mères » était coté fr. 200.000 — et ne trouva aucun amateur. Le Comité du *Musée Segantini* s'est rendu acquéreur de trois œuvres, à savoir les trois esquisses : « La tonte des moutons en Engadine » (fr. 2000 —), « La toilette du dimanche de l'enfant » (fr. 2300 —) et le dessin « Le Chevalier » (fr. 2000 —). Les autres œuvres vendues sont : « Heures matinales », tableau (fr. 15.000 —), « Le masque de la mort », étude (fr. 2000 —) et « Le vieux près du foyer », étude (fr. 2000 —).



## Expositions.



### Tableaux modernes.

Galleries du Commerce, 87, Lausanne.

Le 1<sup>er</sup> août, M. Paul Vallotton, frère du peintre Félix Vallotton, a ouvert une Galerie de peinture moderne dans une grande salle bien éclairée des « Galleries du Commerce », à Lausanne.

Sont représentés, parmi les artistes français :

Bonnard, Boudin, Cross, d'Espagnat, Van Dongen, Forain, Charles Guérin, Guillaumin, Maillol, Manguin, Marquet, Claude Monet, Pissaro, Renoir, Roussel, Signac, Sisley, Vallotton, Vuillard.

Parmi les artistes suisses :

Auberjonois, de Traz, Dutoit, Francillon, Gaulis, Hermenjat, Hodler, Odier, Vallet.

Cette série durera *un mois* et sera suivie par d'autres, sans interruption, de mois en mois ou de quinzaine en quinzaine. MM. Bernheim jeune de Paris se sont engagés envers M. Vallotton à fournir sur sa demande des œuvres représentatives des tendances diverses de la peinture française moderne. Les artistes suisses sont cordialement invités à participer régulièrement à cette manifestation d'art qui est une bonne fortune pour Lausanne et y remplit une lacune.

Heures d'ouverture : de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures, tous les jours, sauf le dimanche. Entrée gratuite, sans cas exceptionnels.

Ulysse DUTOIT.



### Exposition de médailleurs français au Locle.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, d'attirer l'attention de vos lecteurs sur une intéressante exposition qui aura lieu en septembre prochain au Technicum du Locle.

Le Musée d'art décoratif (de l'Ecole d'art industriel) a organisé